

# Diagnostic de Compétence

Durée : de 15 à 30 heures sur une amplitude de 2 à 3 mois.

## Votre interlocuteur

Jean-Paul LIGNELET

E-mail : [lignelet.jean-paul@ladapt.net](mailto:lignelet.jean-paul@ladapt.net)

## Public

Salariés titulaires ou non d'une Reconnaissance Travailleur Handicapé (RTH) ou d'une Incapacité Partielle ou Permanente (IPP). Ces personnes peuvent être soit en difficulté sur leur poste de travail, soit en attente d'une reconversion suite à un arrêt maladie ou à un accident de travail.

Bénéficiaires des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) dans le cadre de leur évolution professionnelle.

## Pré requis et conditions d'admission

Adhésion du salarié ou du bénéficiaire  
Implication de l'entreprise dans la démarche.

## Objectifs

Alimenter la réflexion concernant le devenir professionnel du salarié ou du bénéficiaire dans l'entreprise, ou dans le cadre d'un reclassement externe, en apportant des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Le salarié ou le bénéficiaire a-t-il des potentiels d'évolution ?
- Sur quel poste ou quelles tâches peut-il être repositionné ?
- Peut-il être formé ?
- Nécessite-t-il un accompagnement spécifique ?

Des aménagements doivent-ils être envisagés ?....

## Organisation de la prestation

Accueil du salarié ou du bénéficiaire accompagné d'un représentant de l'entreprise ou de l'ESAT.  
Bilan et évaluation réalisés en individuel.  
Restitution des conclusions dans l'entreprise ou à l'ESAT en présence du médecin du travail.

## Programme

Les contenus peuvent être divers et modulables en fonction des problématiques et des objectifs du Diagnostic de Compétences :

Analyse du parcours professionnel et des compétences transférables, des intérêts, des motivations.

Bilan médical et analyse des contraintes de profil de poste si nécessaire.

Evaluation des capacités fonctionnelles.

Evaluation cognitive (mémoire, attention, organisation, planification, discrimination visuelle, repérage et orientation dans l'espace, raisonnement logique, etc.).

Evaluation du niveau de formation générale (mathématiques, français, etc.).

Evaluation de connaissances spécifiques ou de compétences professionnelles dans le cadre de bancs d'essai technique si nécessaire (électronique, électrotechnique, automatismes, électricité bâtiment, mécanique, menuiserie et bureautique).

Etude des possibilités de reclassement interne offertes par l'entreprise à la lumière des potentialités repérées chez le salarié. Proposition d'aménagement de poste ou de plan de formation...

Travail sur l'émergence du projet de reconversion professionnelle par des recherches documentaires au Centre Ressource Emploi/Formation et/ou des enquêtes de terrain.

## Intervenants

Psychologue du travail,  
Neuropsychologue,  
Ergothérapeute,  
Formateurs, ...

## Coût

Variable en fonction du nombre d'heures. Le coût de la prestation peut être déduit de la contribution due au titre de l'obligation d'emploi des personnes handicapées ou imputé sur le budget consacré à la formation.